

# PROJET D'AMENDEMENT ISO 2719:2016/DAM 1

ISO/TC 28

Secrétariat: NEN

Début de vote:  
2020-04-14

Vote clos le:  
2020-07-07

---

---

## Détermination du point d'éclair — Méthode Pensky-Martens en vase clos

### AMENDEMENT 1: Correction concernant les thermomètres

*Determination of flash point — Pensky-Martens closed cup method*

*AMENDMENT 1: Thermometers correction*

ICS: 75.080

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 2719:2016/PRF Amd 1](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/97f98ccd-913d-48eb-917c-f71a3bd8bc47/iso-2719-2016-prf-amd-1>

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

Le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité.

**TRAITEMENT PARALLÈLE ISO/CEN**



Numéro de référence  
ISO 2719:2016/DAM 1:2020(F)

© ISO 2020

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 2719:2016/PRF Amd 1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/97f98ccd-913d-48eb-917c-f71a3bd8bc47/iso-2719-2016-prf-amd-1)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/97f98ccd-913d-48eb-917c-f71a3bd8bc47/iso-2719-2016-prf-amd-1>



### DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
Fax: +41 22 749 09 47  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

<b>Contents</b>	<b>Page</b>
<b>9.2</b> <i>Repeatability, r</i> .....	<b>1</b>
<b>9.3</b> <i>Reproducibility, R</i> .....	<b>1</b>
<b>C.2</b> <i>Liquid-in-glass thermometers</i> .....	<b>1</b>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 2719:2016/PRF Amd 1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/97f98ccd-913d-48eb-917c-f71a3bd8bc47/iso-2719-2016-prf-amd-1)  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/97f98ccd-913d-48eb-917c-f71a3bd8bc47/iso-2719-2016-prf-amd-1>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir [www.iso.org/avant-propos](http://www.iso.org/avant-propos).

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 28, *Produits pétroliers et produits connexes, combustibles et lubrifiants d'origine synthétique ou biologique*, Working Group 9, en collaboration avec l'ISO/TC 35, *Peintures et vernis*, le CEN/TC 19, *Carburants et combustibles gazeux et liquides, lubrifiants et produits connexes, d'origine pétrolière, synthétique et biologique*, et le CEN/TC 139, *Peintures et vernis*.

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième (ISO 2719:2002). Le présent amendement vise à lever une ambiguïté importante concernant les types de thermomètres qui peuvent être utilisés à la suite des résultats d'une étude de l'Energy Institute (UK).

## Détermination du point d'éclair — Méthode Pensky-Martens en vase clos

### AMENDEMENT 1: Correction concernant les thermomètres

#### 9.2 Répétabilité, $r$

Remplacer le 1<sup>er</sup> paragraphe :

" La différence entre deux résultats d'essai obtenus par le même opérateur avec le même appareillage, dans des conditions opératoires identiques et sur un même produit, en appliquant correctement et normalement la méthode d'essai, ne devrait pas à long terme dépasser plus d'une fois sur 20 les valeurs données dans les Tableaux 1, 2 et 3."

par :

" La différence entre deux résultats indépendants obtenus en appliquant normalement et correctement la même méthode d'essai par le même opérateur dans un laboratoire donné sur un produit d'essai considéré comme étant le même sur un intervalle de temps bref, avec le même appareillage dans les mêmes conditions d'essai, ne devrait dépasser qu'avec une probabilité d'environ 5 % les valeurs fournies dans les Tableaux 1, 2 et 3."

#### 9.3 Reproductibilité, $R$

Remplacer le 1<sup>er</sup> paragraphe :

" La différence entre deux résultats d'essai uniques et indépendants, obtenus par des opérateurs différents travaillant dans des laboratoires différents sur des produits réputés identiques, en appliquant correctement et normalement la méthode d'essai, ne devrait pas à long terme dépasser plus d'une fois sur 20 les valeurs données dans les Tableaux 4, 5 et 6."

par :

"La différence entre deux résultats indépendants obtenus par des opérateurs différents qui appliquent correctement et normalement la même méthode sur un produit d'essai considéré comme étant le même, dans laboratoires différents utilisant des appareillages différents, ne devrait dépasser qu'avec une probabilité d'environ 5 % les valeurs données dans les Tableaux 4, 5 et 6."

#### C.2 Thermomètres à tige de verre

Ajouter les deux paragraphes suivants entre le premier paragraphe et le Tableau C.1 :

"Les coefficients de dilatation de certains de ces liquides alternatifs relativement fiables en termes de fidélité peuvent être significativement plus élevés que celui du mercure, ce qui les rend inappropriés pour ces applications en raison des exigences de correction sur la tige. Les thermomètres à tige de verre utilisant un liquide avec du gallium ne présentent pas ce problème ; il convient de les utiliser.

Des thermomètres au mercure disponibles auparavant IP 15C/ASTM 9C, IP 16C/ASTM 10C, IP 101C et ASTM 88C peuvent également être utilisés."

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 2719:2016/PRF Amd 1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/97f98ccd-913d-48eb-917c-f71a3bd8bc47/iso-2719-2016-prf-amd-1)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/97f98ccd-913d-48eb-917c-f71a3bd8bc47/iso-2719-2016-prf-amd-1>